

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 7 février 2011, à 19h00 à la salle Réjean- Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Charles Rondeau, conseiller- maire substitut
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

Absence motivée :

M. Ronald Cross, Maire

Présence dans la salle : 1 personne

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire substitut, monsieur Charles Rondeau, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1102-035

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout du point suivant:

900.1 Autorisation d'achat de sept (7) billets pour la soirée « Chasse et pêche » organisée par la brigade d'incendie de Messines

Ordre du jour

0 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 0.1 Prière
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Période de question
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la session régulière du lundi 10 janvier 2011
- 0.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2011, tenue le jeudi 20 janvier 2011
- 0.7 Suivi des procès-verbaux

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE- AUCUN RAPPORT

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 100-1 Festi-Neige – Contribution financière
- 100-2 Dossier monsieur Albert L. Violette – Réclamation pour dommages subis
- 100-3 Emploi d'été Canada 2011
- 100-4 Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau – Adhésion 2011
- 100-5 Autorisation d'achat de 10 tables pliantes pour la salle Réjean-Lafrenière
- 100-6 Autorisation d'achat d'une table à langer pour la salle Réjean-Lafrenière
- 100-7 Centre Jean Bosco de Maniwaki – Demande d'un appui financier
- 100-8 Association Sauvetage Haute-Gatineau – Demande d'une contribution financière
- 100-9 C.J.E. – Demande d'une contribution financière pour les années 2011, 2012 et 2013
- 100-10 Mutuelle de prévention – Autorisation de paiement des honoraires pour la période de janvier à juin 2011
- 100-11 Biblio Outaouais – Cotisation 2011
- 100-12 Socan – Autorisation de paiement de la facture pour l'utilisation de musique enregistrée
- 100-13 Fondation du CSSVG – Levée de fonds « SKI POUR TA SANTÉ »
- 100-14 UMQ – Demande d'une résolution d'appui « OCCUPATION DU TERRITOIRE »
- 100-15 Modification et remplacement de la résolution R1007-204, résolution d'appui à monsieur Marc Lafrenière dans sa demande d'utilisation à d'autre fin que l'agriculture auprès de la C.P.T.A.Q.

- 100-16 Clinique Santé de Gracefield – Contribution 2011
100-17 Renouvellement du contrat d'entretien ménager du C.M.C
100-18 Demande de rencontre avec la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre, Stéphanie Vallée
-

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-1 Présentation des comptes dus au 31 janvier 2011
130-2 Présentation des comptes payés au 31 janvier 2011
130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 janvier 2011
130-4 Caisse populaire – Relevé de compte au 22 janvier 2011
130-5 État des activités financières – suivi du budget 2011
130-6 Imprimak – Facture affiche pour relais
-

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN ITEM

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE- AUCUNE RENCONTRE

- 200-1 CLR service 911 – Rapport d'intervention des pompiers pour le mois de décembre 2010
200-2 CLR service 911 – Vérification hebdomadaire système de communication

300 TRANSPORT- AUCUN ITEM

COMITÉ DE TRANSPORT- AUCUNE RENCONTRE

- 300-1 Résolution R0911-279 – Correction à la modification du nom du chemin « Montée Arsenault (chemin public)

400 ENVIRONNEMENT- AUCUN ITEM

COMITÉ D'ENVIRONNEMENT- AUCUNE RENCONTRE

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES ÂINÉS – AUCUN ITEM

COMITÉ FDA- AUCUNE RENCONTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

COMITÉ AURLD- AUCUNE RENCONTRE

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

COMITÉ DE CLCB- AUCUNE RENCONTRE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 MRC- avis de convocation / séance ordinaire du mardi 18 janvier 2011
800-2 MRC – Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil du 21 septembre 2010, tenue le mardi 28 septembre 2010
800-3 MRC – Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du mercredi 10 novembre 2010
800-4 MRC – Avis public règlements n° : 2010-213, 2010-214, 2010-216, 2010-218 et 2010-220
800-5 Carrière Beauregard et Fils Inc. – Offre de service
800-6 MMQ - « Votre part de la ristourne »
800-7 MMQ – Communiqué
-

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1102-036

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 10 janvier 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

R1102-037

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2011 tenue le 20 janvier 2011

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R1102-038

Avance de fond pour le Festi-Neige, édition 2011

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une avance de fond de roulement de 2 500.00\$ au comité du Festi- Neige 2011 afin de leur permettre d'avoir la monnaie nécessaire à la préparation des petites caisses pour les activités prévues durant la fin de semaine du 18 au 20 février prochain.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-039

Paiement de la franchise dans le dossier de réclamation de Monsieur Albert J. Violette

CONSIDÉRANT QUE monsieur Albert J. Violette résidant au 2858 W. Beamwood Drive à Beverly Hills en Floride a déposé une réclamation pour des dommages subis à son ponton lors de l'utilisation de la mise à l'eau au lac des Cèdres le 8 août 2010;

CONSIDÉRANT QUE Madame Geneviève Beaulieu, directrice régionale chez Cunningham Lindsey, cabinet d'expertise en règlement de sinistres, nous informe dans sa lettre du 24 janvier dernier, que la perte reliée à la réclamation de monsieur Violette a été réglée pour les dommages matériels qu'il a subis à son bateau et sa remorque seulement et qu'ils n'ont aucunement tenu compte des dommages corporels (blessures) qu'il réclamait;

CONSIDÉRANT QUE suite au règlement des frais une quittance finale a été signée par monsieur Violette,

CONSIDÉRANT QUE notre contrat d'assurance en « responsabilité civile / dommages matériels » inclut une franchise de 1000.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la franchise reliée au dossier de monsieur Albert Violette auprès de la MMQ et ce au coût de 1000.00\$.

ADOPTÉE**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-040**Emploi été Canada 2011**

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise la direction générale de déposer une demande de subvention de projet d'emploi d'été dans le cadre du programme de Service Canada.

Durée de l'emploi demandé : 8 semaines
Rémunération : 12.50\$/l'heure

ADOPTÉE**R1102-041****Adhésion 2011 à la Maison de la famille Vallée- de- la- Gatineau**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le rapport annuel de la Maison de la famille;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sollicitée par la Maison de la famille afin de signer une entente pour le camp de jour intermunicipal situé à Maniwaki et ce pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en faveur de s'engager envers la Maison de la famille pour une période de trois ans assurant ainsi une meilleure planification ainsi qu'une stabilité pour le projet de camp de jour;

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la contribution financière au coût de 5 900\$ à la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau et ce, afin que les citoyens de la municipalité de Messines puissent bénéficier du camp de jour pour l'été 2011.

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Jim Smith, de signer le protocole d'entente entre la municipalité de Messines et la Maison de la Famille et ce pour une période de trois (3) ans à raison de 5900\$ par année.

ADOPTÉE**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-042**Autorisation d'achat de 10 tables pliantes pour la salle Réjean-Lafrenière**

CONSIDÉRANT QU' un montant de 2 500\$ a été réservé à même le budget 2011 en prévision d'achat de tables pliantes pour la salle Réjean- Lafrenière;

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil autorise la dépense pour l'achat de 10 tables pliantes pour la salle Réjean Lafrenière d'une dimension de 30" x 72", de qualité supérieure, pour la somme de 2 500 \$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-043**Autorisation d'achat d'une table à langer pour la salle Réjean-Lafrenière**

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une table à langer pour installer dans la salle de toilettes des femmes dans le CMC et par conséquent, autorise le déboursé pour une somme de 325\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-044

Centre Jean-Bosco Maniwaki : Demande d'appui financier

CONSIDÉRANT QUE le Centre Jean-Bosco de Maniwaki sollicite un appui financier de la municipalité afin de lui permettre de réaliser des activités qui seront offertes dans notre région dans le cadre de la semaine québécoise des handicapées;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser un appui financier au Centre Jean-Bosco de Maniwaki, soit pour la somme de 300\$ et par conséquent autorise le déboursé.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-045

Association Sauvetage Haute-Gatineau – Demande de contribution financière

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une contribution financière à l'Association de sauvetage de la Haute-Gatineau pour l'année 2011, dont celle-ci offre le service d'intervention d'urgence, plus particulièrement au niveau des désincarcérations d'accidents de la route sur le territoire de la Vallée- de- la- Gatineau et ce pour un montant de 200.00\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-046

Carrefour jeunesse emploi (CJE) : demande d'une contribution financière pour les années 2011, 2012, 2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a résolu, par sa résolution # R0906-166 d'émettre une contribution financière au Carrefour jeunesse emploi à raison de 500\$ par année, pour les années 2008 à 2010, et ce sur demande écrite de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse emploi a fait parvenir à la municipalité en date du 17 janvier 2011, une demande de renouvellement d'entente pour la contribution financière de 2011, 2012 et 2013;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la contribution financière au coût de 1 500\$, soit 500,00\$ par année pour les années 2011, 2012 et 2013 au Carrefour jeunesse emploi Vallée de la Gatineau et par conséquent, autorise le déboursé de 500\$ pour l'année 2011 seulement.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-047

Société Mutuelle de prévention – autorisation de paiement des honoraires pour la période de janvier à juin 2011

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture # 27858 de la Société Mutuelle de prévention inc. au montant de 625.22\$ incluant les taxes applicables et ce pour la période de janvier à juin 2011 pour les services de gestion de la prévention, de la mutuelle de prévention et des dossiers CSST.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-048

Biblio Outaouais – cotisation 2011

CONSIDÉRANT QUE l'organisme CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) a fait parvenir à la municipalité une facture représentant les frais de membre pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite adhérer à l'organisme CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) pour l'année 2011;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyé par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture n° 105251 de CRSBPO de l'Outaouais (Biblio Outaouais) pour la somme de 7564.00 \$ en plus des taxes applicables.

1. Cotisation régulière 2011	6 704.00 \$
2. Cotisation spéciale 2011	800.00 \$
3. Lien Internet 2011	60.00 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-049

Socan- autorisation de paiement de la facture pour l'utilisation de musique enregistrée

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyé par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture de Socan au coût de 503.61\$ incluant les taxes applicables, et ce pour les droits d'auteur de la musique lors d'événements qui aura lieu en 2011 dans la salle Réjean- Lafrenière.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1102-050

Fondation du CSSVG- Levée de fonds « Ski pour ta santé »

CONSIDÉRANT QUE la fondation du CSSVG a sollicité la municipalité afin de participer à sa 2^{ème} édition d'activité de levée de fonds connue sous le nom de «Ski pour ta santé »;

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inscription d'un équipe de quatre (4) skieurs représentant la municipalité de Messines lors de la tenue de la dite activité et par conséquent autorise le déboursé des frais de participation au montant de 400\$.

Que la présente résolution est conditionnelle à ce que quatre (4) citoyens de la municipalité de Messines y participent. Dans le cas où aucun citoyen n'a pu être identifié pour participer dans un délai raisonnable, la présente résolution deviendra nulle et sans effet.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

UMQ- Demande d'une résolution d'appui « Occupation du territoire »

- CONSIDÉRANT QUE** l'UMQ et la FQM travaillent depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement;
- CONSIDÉRANT QUE** l'UMQ a adopté en 2006, un plan d'action d'occupation du territoire afin de faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement;
- CONSIDÉRANT QUE** le 18 décembre 2008, le premier ministre du Québec, pour donner suite aux amandes de l'UMQ, élevait l'enjeu de l'occupation du territoire au rang des priorités ministérielles en confiant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions;
- CONSIDÉRANT QUE** l'UMQ et la FQM plaident pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipales et qui donnera aux municipalités locales les leviers nécessaires à leur développement;
- CONSIDÉRANT QUE** l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux élus municipaux et que, par extension, les schémas d'aménagement et de développement des MRC doivent être reconnus comme un outil important de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent, par délégation, l'ensemble des citoyens de ces communautés locales;
- CONSIDÉRANT QUE** toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins et qui appuie sa légitimité dans l'imputabilité de l'élu municipal;
- CONSIDÉRANT QUE** la réalisation des contrats de territoire exigera une participation financière du milieu et que le milieu municipal est le seul à posséder un pouvoir de taxation;
- CONSIDÉRANT QUE** les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens;
- CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a exprimé sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale, l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire;
- Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité
- De demander** au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et, par délégation, des MRC, ainsi que l'importance du schéma d'aménagement et de développement ;
- De demander** au ministre de déposer à l'assemblée nationale, un projet de loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui permettra aux différentes communautés de déterminer en fonction de leur réalité le territoire visé dans la mise en œuvre de cette politique ;
- De demander** au ministre que la mise en œuvre de cette politique soit modulée en fonction des réalités et des priorités des milieux et qu'elle s'appuie sur le gouvernement élu et le plus près du citoyen : LA MUNICIPALITÉ ;
- De demander** que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les MRC et par les instances régionales, particulièrement, les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR) ;
- De mobiliser** l'ensemble des municipalités et MRC membres de l'UMQ afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au premier ministre du Québec ainsi qu'au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à l'UMQ.

ADOPTÉE

Modification et remplacement de la résolution R1007-204, résolution d'appui à monsieur Marc Lafrenière dans sa demande d'utilisation à d'autre fin que l'agriculture auprès de la C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est produite lors de la rédaction de la résolution R1007-204, la superficie totale visée par la demande aurait dû être de 4 103.6m², tel que démontrée dans le plan numéro DWG 56252, préparé par l'arpenteur- géomètre Stéphane Gagnon, du groupe Barbe et Robidoux de Maniwaki, superficie représentant deux parties du lot 38, soit une première de 2 983.5m² et une deuxième de 1 120.1m² ;

R1102-052

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Lafrenière, ci-après nommé le demandeur, propriétaire du 32, chemin de la Ferme souhaite déposer une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ et ce, afin de régulariser une utilisation dérogatoire ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité du CCU ont pris connaissance de la demande préparée par le demandeur à être acheminée à la CPTAQ et ce afin de régulariser un empiétement dans la zone agricole, dont l'immeuble visé par la demande avait fait l'objet d'un enregistrement cadastral au préalable :

Les faits :

- La propriété de monsieur Marc Lafrenière a fait l'objet d'un enregistrement cadastral en date du 15 novembre 1991, dont celui-ci a été préparé par l'arpenteur géomètre Ghislain Auclair de Maniwaki, portant le numéro de plan G295-3, propriété reconnue comme étant le lot : 37-1-5, du rang 5, canton de Bouchette ;
- Selon le plan numéro DWG 56252, préparé par l'arpenteur-géomètre monsieur Stéphane Gagnon, du groupe Barbe et Robidoux de Maniwaki, une partielle du lot de monsieur Lafrenière (lot : 37-1-5, du rang 5, canton de Bouchette) serait située en partie sur le lot PTIE 38, soit d'une superficie de 4 103.6m², dont celui-ci est en zone agricole ;
- Selon le plan numéro DWG 56252, il y a deux maisons de construites sur le dit lot, dont plus de cinquante pourcent de l'emprise au sol de celui-ci empiète dans la zone agricole. En plus, on retrouve un garage implanté sur la partie 38, entièrement dans la zone agricole.

CONSIDÉRANT QUE suite à l'examen du dossier technique et après discussion, les membres du CCU ont convenu de recommander ce qui suit au conseil municipal :

- 0.1 Considérant que monsieur Marc Lafrenière a hérité du dit problème pour avoir acheté l'immeuble de son père monsieur Jean-Marie Lafrenière en date du 24 novembre 2006, dont l'acte de vente a été publié sous la minute 13 831 261 ;
- 0.2 Considérant que le père, monsieur Jean-Marie Lafrenière, a construit les dits bâtiments de bonne foi puisque ceux-ci ont été construits à l'intérieur des limites du lot 37-1-5, du rang 5, canton de Bouchette ;
- 0.3 Considérant que selon le plan numéro DWG 56252, produit par l'arpenteur-géomètre Stéphane Gagnon, une erreur ce serait produite lors de l'enregistrement du cadastre par l'arpenteur- géomètre Ghislain Auclair ;

Le comité CCU recommande au conseil municipal d'appuyer par résolution du conseil monsieur Marc Lafrenière dans sa démarche auprès de la CPTAQ, soit afin de régulariser la dite situation en lui accordant une autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture de la partie du lot 38, dans le rang 5, canton de Bouchette, d'une superficie de 4 103.6m².

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

QU'à la lumière des informations déposées auprès des membres du conseil et ce relativement à la superficie du lot visé par la demande de monsieur Lafrenière;

Que le conseil municipal appuie par résolution monsieur Marc Lafrenière dans sa démarche auprès de la CPTAQ afin de régulariser la dite situation en lui accordant une autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture de la partie du lot 38, dans le rang 5, canton de Bouchette, d'une superficie de 4 103.6m².

ADOPTÉE

R1102-053

Contribution financière 2011 à la Clinique Santé de Gracefield

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une contribution financière de 1500\$ à la Clinique Santé de Gracefield pour l'année 2011 et par conséquent, autorise le déboursé.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-054

Renouvellement du contrat d'entretien ménager du CMC

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire, monsieur Ronald Cross, et le Directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Jim Smith, à signer au nom de la municipalité, un contrat avec madame Angèle Saumure, résidant au 16, chemin Entrée Nord, Messines Québec, pour le service d'entretien ménager du bureau municipal et de la salle Réjean- Lafrenière de Messines, pour la période du 2 février 2011 au 1 février 2012, et ce, selon les termes et les conditions décrits dans le contrat de travail numéro 10-001. Le dit contrat fait parti intégral de la présente résolution comme s'il était reproduit ici au long.

Note : Article 7 – Rémunération

7.1	Bureau municipal	193.80\$ par deux semaines
7.2	Salle Réjean- Lafrenière	251.94\$ par deux semaines
7.3	Ménage supplémentaire	13.26 \$/ heure par personne

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-055

Demande de rencontre avec la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre, Madame Stéphanie Vallée

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal priorise depuis plus de trois (3) ans un projet de construction d'un complexe sportif sur le terrain du Centre multiculturel (C.M.C.);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis que le projet estimé à 400 000\$ ne pourrait être réalisé sans la contribution financière du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec et qu'à ce jour la municipalité n'a reçu aucune réponse favorable à ses demandes auprès de ceux-ci;

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

QU'une rencontre soit sollicitée avec la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre, Madame Stéphanie Vallée et ce afin de solliciter de nouveau son appui dans notre démarche de recherche de subvention.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1102-056

Adoption de la liste des comptes dus

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2011, dont celui-ci représente une somme de 10 119.96\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-057

Pour accepter la liste des comptes payés

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2011, dont celle-ci représente la somme de 135 665.61\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-058

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2011, dont celle-ci représente la somme de 24 949.27\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1102-059

Imprimak – facture affiche pour relais (refuge au Lac des Cèdres)

Sur une proposition Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture # 14751 du fournisseur Imprimak de Maniwaki pour l'achat d'affiche à être installée au refuge au Lac des Cèdres et ce au montant de 65.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

TRANSPORT

R1102-060

Résolution R0911-279- demande de correction à la modification et remplacement du nom du chemin « Montée Arsenault » (chemin public)

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution R0911-279, le conseil de la municipalité de Messines a adopté de modifier et de remplacer l'appellation du nom du chemin « Montée Arsenault » (chemin public) par celui de « Chemin des Trois-Collines »;

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution de modification adoptée par le conseil municipal et suite à l'émission d'une attestation d'officialisation par la Commission de toponymie du Québec, la municipalité de Messines est à même de constater qu'une erreur s'est produite entre la résolution du conseil municipal et l'officialisation par la Commission de toponymie du Québec et qu'en plus de remplacer le nom de la partie du chemin public de la Montée Arsenault la partie en propriété privée de la Montée Arsenault a aussi été renommée;

Sur une proposition Marcel St- Jacques,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'intention du conseil municipal par sa résolution R0911-279 était de remplacer le nom de la section du chemin Montée Arsenault (section de chemin public) par le nom du Chemin des Trois-Collines;

Que la partie du chemin Montée Arsenault (section en chemin privé), demeure inchangée et que celle-ci continue à porter le nom du chemin de la montée Arsenault, chemin privé;

ADOPTÉE

Note : Qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec, ainsi qu'une copie de la carte routière municipale modifiée et ce, afin de demander la correction nécessaire.

VARIA

R1102-061

Autorisation d'achat de billets pour la soirée « Chasse et Pêche » organisée par la brigade de pompiers de Messines

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de sept (7) billets au montant de 20.00\$ chacun pour la soirée « Chasse et Pêche » organisée par la brigade de pompiers de Messines et qui se tiendra à la Salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel le 8 février 2011 et par conséquent autorise le déboursé d'une somme de 140.00\$ pour ceux-ci.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

ADOPTÉE

R1102-062

Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 20h15.

Charles Rondeau
Maire- substitut

Jim Smith
Directeur général/ secrétaire trésorier